



Des enfants des Forêts pédagogiques invités par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire au 60^{ème} Salon International de l'Agriculture



Les Forêts pédagogiques des Communes forestières étaient à l'honneur sur l'édition 2024 du Salon International de l'Agriculture. Le mercredi 28 février, une trentaine d'élèves accompagnés d'élus des communes de Lutzelhouse (67) et Erp (09) ont été invités par Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire sur le stand de son ministère, accompagné de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Les enfants ont présenté les plantations qu'ils ont réalisées dans leurs Forêts pédagogiques et ont ensuite échangé avec les ministres sur leurs actions et sur leur participation à l'objectif de planter un milliard d'arbres d'ici 2032 pour le renouvellement forestier. « Planter des arbres, c'est construire l'avenir. Je suis contente d'y avoir participé. », élève de l'école de Lutzelhouse.



Marc Fesneau a ensuite annoncé **le succès du démarrage de l'opération « 1 jeune, 1 arbre »**, lancée par le Président de la République le 24 novembre dernier dont la Fédération nationale des Communes forestières est partenaire, aux côtés des autres membres de la filière. Des plantations avec des groupes scolaires seront organisées dans les Forêts pédagogiques, dans le cadre du programme « **Dans 1000 communes, la forêt fait école** », porté par la Fédération nationale des Communes forestières.

Lancé en 2019, ce programme propose aux communes de confier à un groupe d'enfants une parcelle de forêt. Les enfants travaillent alors, avec les élus et les enseignants, sur leur parcelle afin de comprendre les enjeux de la gestion forestière (économique, sociale, environnementale). Ils acquièrent des connaissances, font des expériences concrètes à travers des visites et des rencontres avec des professionnels de la filière forêt-bois (maires, techniciens forestiers, artisans, associations...). Ces multiples expériences leur permettent de faire des propositions pour leur forêt.

Afin qu'ils appréhendent le temps long de la gestion forestière, la parcelle est transmise d'année en année à d'autres enfants de la même structure qui poursuivent le travail engagé.

« Notre Fédération a imaginé et mis en œuvre ce programme de Forêts pédagogiques pour reconnecter les plus jeunes, citoyens de demain, aux territoires forestiers. Les enfants réfléchissent à la façon de valoriser la parcelle de forêt qui leur est confiée et deviennent de véritables ambassadeurs. »

Philippe Canot, Président de la Fédération nationale des Communes forestières.

On compte aujourd'hui près de 150 Forêts pédagogiques, 10 000 personnes sensibilisées et le programme continue de se développer en France.

Créée en 1933, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) est une association qui représente les 15 000 collectivités propriétaires de forêts et toutes celles impliquées dans la valorisation de la forêt et de la filière forêt-bois.